

Date d'adhésion :

Affilié à la Fédération Française de Voile N° 02005  
Permis bateau 002017/2018

### Formulaire d'adhésion 2025

<b>Civilité : M / Mme</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
<b>Date de naissance</b>		
<b>Nom de naissance</b>	<b>Commune de naissance</b>	
<b>Adresse</b>		
<b>Code Postal</b>	<b>Ville</b>	
<b>Téléphone</b>		
<b>Mail</b>		
<b>Numéro de licence FFV</b>		
<b>Personne à prévenir</b>	<b>Téléphone</b>	

LICENCE FFVOILE		
<b>Adhérent adulte</b>	130.00 €	
<b>Adhérent enfant</b>	95.00 €	

\*Tarifs dégressifs dès le 2<sup>ème</sup> adulte OU le 2<sup>ème</sup> jeune d'une même famille

ADHESIONS SIMPLES		
<b>Adhérent Paddle</b>	45.00 €	
<b>Adhérent journée</b>	15.00 €	
<b>Stage d'initiation estival (+licence)</b>	70.00 € - 10 heures	
<b>Parc à bateaux (Attestation assurance obligatoire)</b>	50.00 €	

SUPPORT DE NAVIGATION					
<b>Dériveur</b>		<b>Planche à voile</b>		<b>Habitable</b>	
<b>Catamaran</b>		<b>Paddle</b>		<b>Voile RC</b>	
				<b>Canoë</b>	
				<b>Autres</b>	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

CADRE RESERVE CVT	
<b>Certificat médical</b>	
<b>Questionnaire santé</b>	
<b>Autorisation parentale</b>	
<b>Cotisation réglée</b>	
<b>Enregistrement FFV</b>	

**CONTACT :** THEVENOT Maxence  
06.23.61.68.88

CV Tergnier – 2 Chemin de la Prairie – 02700 Tergnier

Affilié à la Fédération Française de Voile N° 02005  
Permis bateau 002017/2018

## Informations sur le coût des adhésions

Tarifs dégressifs pour les familles, voir l'affiche des tarifs.

Adhésion journée <sup>1</sup>	15.00 €	Adhésion hors voile <sup>2</sup>	45.00 €
<b>Licence Adulte FFV <sup>3</sup></b>	<b>130.00 €</b>	<b>Licence Enfant FFV <sup>3</sup></b>	<b>95.00 €</b>
Adhésion CVT	57 €	Adhésion CVT	59 €
Part CDVA	5 €	Part CDVA	4 €
Cotisation FFV	68 €	Cotisation FFV	32 €

1 – Accès à l'association et aux activités pour la journée

2 – Accès à l'association - accès aux activités nautiques hors voile (paddle)

3 – Accès à l'ensemble des activités de l'association (obligatoire pour la pratique de la voile)

## Conditions générales d'utilisation

Il est demandé à toute personne empruntant le matériel du club de :

- Savoir nager 50 mètres et passer sous un obstacle d'1 mètre de profondeur (des tests anti-panique peuvent être réalisés en cas de doute) ;
- Veiller au bon rangement, nettoyage et entretien du matériel ;
- Signaler aux responsables toutes anomalies ou dysfonctionnements du matériel pour la sécurité de tous ;
- Respecter les consignes d'utilisation dictées par le règlement intérieur du club, et par les responsables,
- D'être à jour de sa cotisation et de ses informations médicales.

Atteste avoir reçu une notice reprenant les garanties d'assurance liées à la FFV ou le lien utile à sa consultation : [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

Atteste avoir reçu une notice reprenant les garanties d'assurance liées à la pratique au club ou le lien utile à sa consultation : [MAIF n° sociétaire : 4517804M](#)

J'accepte que ma photo soit publiée sur le site internet du club et sur ses réseaux sociaux, et qu'elle soit utilisée pour tout autre moyen de publicité.

J'autorise le club à me faire parvenir toutes informations par courrier électronique.

J'autorise le club à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.

Signature de l'intéressé ou de son  
représentant légal pour les mineurs

**Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous pendant l'ouverture du club, accompagné du certificat médical ou du questionnaire (si certificat de moins de 3 ans à la date de l'inscription).**

**CONTACT :** THEVENOT Maxence  
06.23.61.68.88

CV Tergnier – 2 Chemin de la Prairie – 02700 Tergnier